

Alimentation biologique

Le budget de l'Agence Bio amputé des deux tiers !

C'est un très mauvais signal envoyé à la filière bio, alors que le label AB fête ses 40 ans ce 22 mai. Les moyens alloués à l'Agence Bio ont été drastiquement diminués par le gouvernement. Cette structure, qui assure la communication de la filière et octroie des aides à son développement, a vu son budget sabré de 64 % par le gouvernement dans le projet de loi de finances 2025.

En résumé

- Le gouvernement a drastiquement réduit le budget de l'Agence Bio pour 2025. Cette coupe budgétaire compromet les objectifs de développement de l'agriculture biologique en France.
- La Fédération nationale d'agriculture biologique (Fnab) exprime sa stupeur, soulignant que cette mesure arrive à un moment où la consommation bio est en baisse.

Le Fonds Avenir Bio, qui soutient financièrement les entreprises du secteur ; le budget de communication de l'Agence, qui finance les campagnes nationales de promotion des produits labellisés ; l'Observatoire du bio, qui collecte les données du secteur : tout est passé à la moulinette de l'austérité... Ainsi, le budget du Fonds Avenir Bio passe de 18 à 8,7 millions d'euros, tandis que le budget communication de 5 millions est tout bonnement supprimé, quelques jours avant le lancement de la campagne nationale de communication « C'est Bio la France ». « *Dans un contexte budgétaire compliqué avec le tarissement du plan de relance et de la planification écologique, le ministère priorise les crédits sur la structuration de la filière en concertation avec les professionnels* », justifie le ministère de l'Agriculture auprès de l'AFP.

Du côté de la Fédération nationale d'agriculture biologique (Fnab), c'est la sidération. « *La consommation bio n'est pas répartie dans les grandes surfaces qui font la moitié des volumes, les surfaces bios continuent de baisser et les prix payés aux producteurs commencent à peine à remonter, ça n'est vraiment pas le moment de revenir en arrière* », proteste Loïc Madeline, coprésident de la Fnab, dans un communiqué.

Filière en péril

On voit mal, désormais, comment la filière pourra atteindre les objectifs – pourtant déjà revus à la baisse – de 18 % de la surface agricole d'ici 2027, contre 10 % aujourd'hui. Jean Verdier, président de l'Agence Bio, alerte sur « *l'absence de moyens alloués, qui met en péril toute une filière au service de la souveraineté alimentaire française et de la transition écologique du pays* ». [Dans un rapport de 2022](#), la Cour des comptes avait à l'inverse recommandé de conforter l'Agence et ses actions, après avoir rappelé l'intérêt du mode de production bio pour l'environnement et la santé.

Si les acteurs de la filière ne sont pas totalement surpris, ce curieux « *sens du timing* » d'une annonce de coupe budgétaire drastique intervenant avant les 40 ans du label AB leur reste en travers de la gorge. En guise de cadeau d'anniversaire, le président et la directrice de l'Agence Bio, Laure Verdeau, étaient auditionnés ce même 22 mai par la commission d'enquête du Sénat « *sur les missions des agences, opérateurs et organismes consultatifs de l'État* ». Le même Sénat qui a validé avec entrain, la très régressive proposition de loi « *visant à lever les contraintes à l'exercice du métier d'agriculteur* » – dite loi Duplomb, du nom du sénateur qui en est à l'origine (1). Ce texte controversé détricote une partie des réglementations environnementales qui encadrent l'agriculture. Dans sa version initiale, il proposait carrément de supprimer l'Agence Bio – une disposition néanmoins éliminée lors de l'examen du texte.